

OLIVIER GASTRONOMIE

Conditions générales de vente

Les délais de livraison prévus ne sont donnés qu'à titre indicatif, les retards éventuels ne donnent pas droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages-intérêts.

Les marchandises livrées demeurent notre propriété jusqu'au complet paiement de leur prix en principal et accessoires, leurs risques passant à la charge de l'acheteur dès la livraison accomplie.

Délai de rétractation : conforme à l'article 121-20-2 du Code de la Consommation, le délai de rétractation est de 14 jours à compter de la réception de la marchandise. Cependant, ce droit ne pourra être exercé par le client pour toutes les denrées périssables. Par ailleurs, les frais de retour sont à la charge de l'acheteur.

Les prix portés sur les factures sont établis sur la base des tarifs en vigueur le jour de la livraison.

TVA acquittée sur encaissement, pas d'escompte prévu pour paiement comptant, toute somme impayée porte de plein droit et sans mise en demeure préalable, intérêt calculé à la date d'exigibilité de la créance, sur la base d'une fois et demie le taux légal en vigueur, date de règlement : pour les produits alimentaires périssables, un délai impératif est prévu, soit au maximum 20 jours.

Tout litige sera de la compétence des tribunaux compétents conformément à la loi N° 92-1442 du 31/12/92.

Olivier Gastronomie -185 avenue des Etats-Unis-31200 TOULOUSE

Téléphone : 05.61.47.27.49- Fax : 05.62.72.23.60

Site internet : www.olivier-gastronomie.fr Courriel : contact@olivier.gastronomie.fr